



**PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire**  
**Mercredi 05 juillet 2017 à partir de 20h30**  
**Salle RAC Omnisport**  
**312, avenue Napoléon Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison**

**1. Vérification des pouvoirs**

L'assemblée générale extraordinaire débute à 21h00

Le quorum requis est de :      Représentants : 55      Voix: 160

Sont présents:                      Représentants: 57      Voix: 161

Le quorum est atteint.

**2. Proposition de changement des statuts article 1er :**

Proposition :

"Le siège social du Comité Départemental est déterminé par le Comité directeur. Le siège social sera localisé sur le territoire du département des Hauts de Seine (92)".

Vote :

Pour    161 Voix

Contre    0 Voix

Abstention 0 Voix

Le changement de l'article 1er est adopté à l'unanimité.

**3. Proposition de changement des statuts article 20 :**

Proposition :

"L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si le quart au moins de ses membres, représentants au moins le quart des voix, sont présents."

Vote :

Pour    115 Voix

Contre    0 Voix

Abstention 46 Voix

Le changement de l'article 20 est adopté.

Le secrétaire : Bruno Skler

La Présidente : Olga Petrova